

# BARSAC INFOS

Septembre - Octobre 2005

## LE MOT DU MAIRE



*Action. Solidarité.*

*Voilà deux mots lourds de sens dans la vie d'un village et dans l'investissement personnel de chacun des membres d'une équipe municipale. Plus que jamais, septembre et octobre se sont inscrits dans cette dynamique.*

*Parents et enfants ont pu découvrir les travaux réalisés cet été pour préparer la rentrée. Nous avons par ailleurs vécu deux moments forts en octobre : un investissement important de la Mairie dans la prévention et le dépistage du Cancer du Sein et un vrai élan communal en faveur d'Ingrid BETANCOURT.*

*Vous retrouverez dans ce nouveau journal un large écho sur ces deux manifestations, mais*

*également sur une autre action à laquelle la Mairie va s'associer : une exposition en hommage à la chanteuse Barbara qui sera un prélude à la journée mondiale de lutte contre le Sida.*

*Je vous laisse donc découvrir ce nouveau journal et vous assure de mes sentiments les plus cordiaux et dévoués.*

*Tout cordialement*

**Philippe MEYNARD**

**Maire de Barsac**  
Vice-président de la Communauté de Communes

 05 56 27 43 00

**Barsac**  
LA VIE ENSEMBLE

### SOMMAIRE

P2 AGENDA  
DU MAIRE

P3 NOUVELLES  
TECHNOLOGIES

P4 LA  
MAIRIE

P5-7 LA VIE  
ENSEMBLE

P8-10 CONSEIL  
MUNICIPAL 23/09

P11 LES  
FINANCES

P12 SUIVI  
DES DOSSIERS

P13-14 REALISATIONS  
PREVUES AU BUDGET

P15-16 INFOS  
GENERALES

P17-18 LA VIE  
ASSOCIATIVE

P19  
L'ÉVÈNEMENT

P20 AGENDA

Ce journal municipal est imprimé sur du papier recyclé.

DATE	LIEU	OBJET
02/09	Podensac	Réunion de travail avec le nouveau Trésorier à la Perception
05/09	Mairie	Réunion du Conseil d'Administration du CCAS
08/09	Podensac	Inauguration de la nouvelle salle informatique du Collège de Podensac
	Mairie	Réunion de la Commission Urbanisme
	Mairie	Réunion de travail avec la Gesfim pour le terrain St Julien
12/09	Mairie	Réunion avec les commerçants et artisans de Barsac
14/09	Mairie	Signature du sous-seing pour la maison du stade
15/09	Bordeaux	Consultation d'un avocat pour le terrain de la Gare
	Mairie	Permanence dans le cadre de la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols
17 et 18/09	Barsac	Défi Sport dans plusieurs lieux de la Commune
19/09	Mérignac	Vernissage de l'exposition de Gabrielle Furlan
20/09	Mairie	Réunion de travail avec le Directeur de l'Office du Tourisme de Langon
21/09	Mairie	Réunion de la Commission des Finances
22/09	Mairie	Réunion avec les promoteurs et l'architecte du " Clos des Vignes "
23/09	Bastard	Accueil de l'association des Maires de la Gironde et réunion sur la numérisation des documents cadastraux
	Mairie	Réunion du Conseil Municipal
27/09	Bordeaux	Réunion de préparation de l'opération en faveur du dépistage du cancer du sein
29/09	Mairie	Permanence dans le cadre de la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols
03/10	Mairie	Réunion avec les services du Conseil Général pour l'aménagement du bourg
04/10	Langon	Réunion sur les discriminations en milieu professionnel en cas de maladie
	Eglise	Réunion pour la mise en sécurité de l'orgue
06/10	Mairie	Réunion avec AIDES Aquitaine pour la préparation de l'exposition sur Barbara
11/10	Mairie	Réunion de travail sur l'édition du guide pratique 2006
14/10	Mairie	Réunion de préparation sur le dépistage du cancer du sein
		Réunion de préparation du dévoilement du portrait d'Ingrid BETANCOURT
18/10	Bastard	Réunion d'information en faveur du dépistage du cancer du sein
	Mairie	Réunion de calage pour le nouveau journal municipal
19/10	Mairie	Réunion avec l'association " Habitat santé "
		Réunion de la Commission Assainissement
		Réunion de la Commission Urbanisme
20/10	Mairie	Réunion avec la société GESFIM pour le terrain Saint-Julien
	Mairie	Réunion de contrôle pour le nouveau journal municipal
		Réunion de calage pour le dévoilement du portrait d'Ingrid Bétancourt
21/10	Paris	Journée de formation sur les nouvelles techniques budgétaires
22/10	Mairie	Dévoilement du portrait d'Ingrid BETANCOURT
23/10	Paillet	Intervention lors d'un colloque sur les nouvelles techniques de communication à l'invitation de la Communauté de Communes de la vallée de l'Artolie
	Bastard	Remise des prix dans le cadre des Automnales de l'Art
24/10	Illats	Réunion du bureau de la Communauté de Communes
26/10 - 02/11		Absent de la Commune. Délégations et représentations assurées par Dominique CAVAILLOLS, 1er adjoint.



## SITE INTERNET

12 000 ! c'est le nombre de connexions recensées depuis le lancement du site [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr). Une fréquentation qui dépasse toutes les prévisions, même les plus optimistes.

Pour recevoir chaque semaine la lettre d'information par mail et être informés des événements et manifestations qui se déroulent dans notre commune, pensez à vous abonner à la Newsletter ! Une rubrique est prévue à cet effet lorsque vous arrivez sur le site.



## POINT ADSL EN LIBRE ACCES



Vous n'êtes pas abonnés à Internet ou ne disposez pas du haut-débit chez vous : un point ADSL en libre accès est à votre disposition dans le hall d'entrée de la Mairie, du lundi au vendredi de 8h à 17h, jusqu'à 19h le mardi soir.

En cas d'affluence, l'accès est limité à 1/2 heure.

Les mercredis, l'accès est réservé en priorité aux collégiens, lycéens et étudiants pour leurs recherches scolaires.

## BARSAC À L'HEURE DE LA E-DÉMOCRATIE

Une première en France pour une commune rurale : la retransmission du Conseil Municipal en direct sur le site Internet. Ce 23 septembre est à marquer d'une pierre blanche la vie municipale de Barsac. Près de 290 connexions entre 18h00 et 20h... et 362 internautes ont visionné la séance disponible en vidéo sur le site.

**Prochain rendez-vous le vendredi 4 novembre.**  
Début du Conseil Municipal à 18h30.



## NUMÉRISATION DES DOCUMENTS CADASTRAUX



Les plans cadastraux sur support papier : c'est fini ! L'association des Maires de la Gironde a choisi Barsac pour l'organisation d'une réunion d'information destinée aux élus. Une cinquantaine d'élus présents autour d'intervenants de qualité. La Mairie de Barsac a donc fait le choix du support numérique pour la gestion de son cadastre. Très prochainement, sa consultation se fera par informatique, facilitant les recherches de parcelles et l'impression des documents cadastraux.

## MAIRIE : UN SEUL ACCÈS POUR TOUS !

L'entrée à la Mairie se fait désormais par un seul et unique accès, spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Voilà qui banalise les différences ! Les mamans apprécieront également de pouvoir accéder à l'édifice avec enfants et poussettes, sans effort ni acrobatie.

Un place de stationnement sera prochainement délimitée au sol devant la Mairie pour faciliter l'accès aux services administratifs pour les personnes handicapées.



## LE CCAS A PRIS POSSESSION DE SON NOUVEAU BUREAU : L'ESPACE SOLIDARITÉS



Les nouveaux bureaux vitrés construits dans l'ancienne salle de réunion du rez-de-chaussée sont maintenant opérationnels. L'un d'eux est affecté au fonctionnement du CCAS. Pour toute aide administrative et sociale, les permanents de l'Espace Solidarité vous accueillent tous les vendredis de 15h à 16h30. En dehors de cette permanence, vous pouvez laisser un message sur répondeur au 0556274306. Anne-Marie PENEAU, Maire-Adjointe, vous rappellera pour convenir d'un rendez-vous en Mairie ou à votre domicile.



## DU BIO AU RESTAURANT SCOLAIRE

Tomates aux poudres de soja, poulet rôti, carottes vichy, cake et yaourt, voilà un menu " bio " qui a ravi le 29 septembre dernier les enfants au Restaurant Scolaire. Françoise CIT-TONE de l'Association Bioservice a assuré une séance d'information pour les plus grands avant le repas. Fort de cette réussite, de nouveaux menus " bio " seront proposés aux enfants tout au long de l'année.



## BIBLIOTHÈQUE : BIENVENUE AUX ENFANTS DES ECOLES



Nouveaux aménagements et réorganisation de l'espace permettent désormais à l'ensemble des enfants des écoles de fréquenter la bibliothèque. Une récente réunion de travail entre les enseignants et François LAFFEYCHINE a été très fructueuse.

La bibliothèque vient ainsi d'être abonnée à de nouvelles revues choisies par les enseignants : Les Belles Histoires, Mes Premiers J'aime lire, Images DOC et I Love English Juniors. L'accueil de tous les enfants des écoles confirme l'importance prise par la Bibliothèque et conforte les efforts entrepris depuis le début de l'année pour faire de cet endroit un vrai lieu de vie et d'échanges.

## AIDEZ-NOUS À RENDRE L'ADSL ACCESSIBLE À TOUS !

Vous ne bénéficiez pas encore du haut débit à Barsac ou en bénéficiez dans de mauvaises conditions : écrivez à Monsieur le Maire en Mairie pour donner plus de poids à ses interventions auprès de France Télécom.

## RAMASSAGE VERRE

Alexis et Maxime se proposent de récupérer vos bouteilles en verre et de les amener dans les colonnes à verre prévues à cet effet.

Pour les contacter : 05 56 27 27 70 et 05 56 27 00 81.

Un geste sympathique qui saura être remercié comme il se doit !



## DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN : NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !



Octobre 2005, mois pour le dépistage du Cancer du Sein.

La Mairie s'est pleinement associée à cette campagne, animée dans notre département par le Comité Féminin Gironde - Dépistage du Cancer du Sein.

Chaque femme de Barsac a reçu il y a quelques semaines une lettre personnelle adressée par Monsieur le Maire, accompagnée d'une plaquette d'information. Depuis le 1er octobre, plusieurs lieux de Barsac sont illuminés dans le cadre de l'opération " du rose plein les yeux " : la façade de la Mairie et le belvédère, la halle et la croix à proximité et la façade occidentale de l'Eglise Saint Vincent.

Le mardi 18 octobre dernier, une réunion publique d'information a eu lieu salle Bastard, animée par Madame Dominique ROUSSEAU LEBOURG, Présidente du Comité Féminin Gironde, des docteurs Evelyne ALLIEN, radiologue, et Philippe BONAVERO, médecin généraliste. Françoise DARDOT BOULON, Directrice de l'Office Culturel de Talence a accepté de témoigner de sa maladie et du combat qui l'a mené jusqu'à la rémission.

Plusieurs dizaines de Barsacaises (et quelques Barsacais !) étaient présentes, posant des questions particulièrement pertinentes. Ce débat d'un nouveau genre à Barsac a ainsi favorisé une réelle prise de conscience.

Les échanges au cours de cette réunion peuvent être résumés de la façon suivante :

- 1 le dépistage est très utile : un cancer découvert à temps présente d'excellentes chances de guérison,
- 2 la mammographie n'est pas dangereuse : il est beaucoup plus dangereux de ne pas la faire
- 3 la mammographie ne fait pas mal : elle ne dure que quelques secondes et de l'avis de chacune des intervenantes les radiologues sont extrêmement précautionneux,
- 4 la mammographie prend beaucoup de temps : quelques dizaines de minutes analyse comprise... autant dire rien quand il s'agit de son avenir, et de sa propre santé,
- 5 une mammographie ne suffit pas : le dépistage doit se pratiquer tous les deux ans à partir de 50 ans.



Un dépistage est actuellement organisé en Gironde en faveur de toutes les femmes de 50 à 74 ans. Le dépistage est pris en charge à 100% sans avance de frais. Les patientes bénéficient de la double lecture des mammographies.



de gauche à droite: Françoise Dardot-Boulon, Monsieur le Maire, Dominique Rousseau-Lebourg, Evelyne Allien et Philippe Bonavero.

Vous avez reçu la lettre vous informant de cet examen ?

Prenez rendez-vous dans un cabinet de radiologie agréé ou téléphonez à l'AGIDECA au 0557291460.

Vous êtes dans cette tranche d'âge mais n'avez pas reçu de lettre d'information ?

Appelez l'AGIDECA, un nouveau courrier vous sera adressé.

Seules les femmes de 50 à 74 ans bénéficient de cet examen entièrement gratuit. Pour les autres, les examens sont bien évidemment pris en charge à 100 %, par la Sécurité Sociale et votre mutuelle. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin qui vous prescrira si besoin un examen auprès d'un Médecin Radiologue. En cas de refus de sa part, parlez-en à votre gynécologue.

N'oubliez jamais que le dépistage est un droit et qu'il permet une guérison de près de 95% des cancers du sein détectés à temps. Pensez-y, pensez à vous et à vos proches.

Pour entrer en contact avec le Comité Féminin Gironde : 0556021777, [www.comitefeminingironde.com](http://www.comitefeminingironde.com) et [cfcgs@yahoo.fr](mailto:cfcgs@yahoo.fr)



## Ingrid BETANCOURT, un moment pas comme les autres...

Samedi 22 octobre, plus de 300 personnes attendaient devant la Mairie, pour ce que Monsieur le Maire qualifiera en souhaitant la bienvenue à tous, " d'un moment pas comme les autres ", qui marque la vie d'un village et qui fait que chacun de ses habitants devient le temps d'un instant et peut-être pour toujours " un citoyen du Monde ".



Dévoilement du portrait

Ingrid BETANCOURT, retenue depuis bientôt 4 ans par les FARC quelque part en Colombie n'a toujours pas été libérée. Nommée

citoyenne d'Honneur de Barsac il y a quelques mois, le temps était venu de l'officialiser au cours d'une cérémonie.

Après qu'un portrait d'Ingrid BETANCOURT ait été dévoilé, la nombreuse assistance a été très émue lorsque son fils Lorenzo, accompagné de son papa Fabrice DELLOYE, a remercié tout le monde pour les efforts consentis pour que sa maman soit très vite libérée et rentre à la maison.

Fabrice DELLOYE a expliqué une situation très compliquée, où les intérêts des forces en présence passent bien avant les considérations humaines et sanitaires, mais surtout des droits de l'Homme. Dans quelques mois, auront lieu les élections présidentielles en Colombie. Selon lui, c'est maintenant qu'il faut agir, et il a lancé un appel, le qualifiant " d'appel de Barsac " : réunir 500 000 € pour organiser une formidable campagne de communication dans les médias et dans la rue en Colombie - spots publicitaires, affiches, réunions publiques... -. Il a demandé à tous, à travers les nombreux médias présents, de se mobiliser et de contribuer à réunir cette somme. Monsieur le Maire a alors annoncé une souscription auprès des Barsacais. Une urne sera à leur disposition à la Mairie pour déposer chèques (à l'ordre " d'Otages du Monde ") ou espèces. Il proposera également au Conseil Municipal le vote d'une subvention exceptionnelle.

Gilles SAVARY, Vice-Président du Conseil Général



Le lâcher de pigeons

de la Gironde et Député Européen (représentant le Président MADRELLE, retenu sur son canton de Carbon Blanc par une obligation importante) a fait part de la mobilisation du Conseil Général grâce à qui plusieurs dizaines de communes girondines se mobilisent par de très nombreuses actions.

Jean-Marie CAVADA, Député Européen et Président de la Commission des Libertés Civiles, de la Justice et des affaires intérieures au sein de ce Parlement, a fini de convaincre tout le monde en disant qu'il fallait agir vite, à un niveau international, appelant l'ONU (Organisation des Nations Unies) à assumer pleinement le rôle qui est le sien, allant jusqu'aux sanctions si le Président Colombien URIBE persiste dans la voie qu'il a choisi : l'impasse.

La Conseillère Régionale Solange MENIVAL représentant le Président ROUSSET s'est dite très émue du prix à payer

lorsque l'on est une femme et que l'on se bat pour défendre ses idées. Elle a apporté son soutien à Lorenzo et à toute sa famille.

Avant qu'un lâcher de pigeons n'emporte dans le ciel de Barsac les pensées et messages de la nombreuse assistance présente, Monsieur le Maire a tenu à ajouter que les gouttes d'eau forment les rivières, les rivières les fleuves, et les fleuves les océans. Nous sommes tous des gouttes d'eau ce matin a-t-il dit, mais réunies à une multitude d'autres à travers notre département, notre pays et finalement le Monde, la force de l'engagement populaire et donc politique en faveur de la libération d'Ingrid BETANCOURT provoque et provoquera une vague très importante qui arrivera jusque sur le bureau du Président URIBE. Gageons que les efforts consentis par des millions de gens à travers le Monde l'interpelleront et lui ouvriront l'esprit et le cœur.

Pour toute information : [www.betancourt.info](http://www.betancourt.info)  
Comité Girondin pour Ingrid BETANCOURT : 0676645504

Merci à Los Gaujos pour l'animation et à Jean-Michel Dabat pour les pigeons, ainsi qu'à celles et ceux qui ont participé à l'organisation.



Une partie de l'assistance

05 56 27 43 00

Barsac Infos

## SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2005

### EN BREF... ET ADOPTÉ

- modification de la délibération permettant l'attribution par le Conseil Général du FDAEC (unanimité),
- vente de la maison du stade au prix de 93 000 E (11 POUR, 8 CONTRE : M. PANIAGUA, Mme DUBILLE SOST, M. BACHON, M. SAUBOY, Mme Nadine DUBOURG, M. ROUTIER, M. DUFOUR, Mme LEDEBT)
- Décisions modificatives sur le budget principal et le budget de la régie d'assainissement (unanimité)
- Admission en non valeur sur le budget principal (unanimité) et sur le budget de la régie assainissement (vote CONTRE de Nadine DUBOURG)
- Plan de financement de la 10ème tranche d'assainissement (vote CONTRE de Mr DUFOUR

et Mme LEDEBT)

- Modification des statuts de la Communauté de Communes (unanimité)
- Délai d'amortissement des dépenses liées aux documents d'urbanisme (unanimité),
- Versement d'une subvention au profit de l'Union des Associations pour pallier aux frais de l'organisation du repas dans le cadre du Défi Sport - repas dont l'intégralité des bénéfices a été reversée à la coopérative des écoles Après en avoir délibéré (11 voix POUR, 2 CONTRE : M. DUFOUR, Mme LEDEBT et 6 ABSTENTION M. PANIAGUA, Mme DUBILLE SOST, M. BACHON, M. SAUBOY, Mme Nadine DUBOURG, M. ROUTIER)
- Mise en révision du Schéma Directeur du Réseau d'Assainissement pour permettre le raccordement de maisons oubliées (unanimité)

## TERRAIN DE LA GARE



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une requête déposée devant le Tribunal Administratif par Monsieur DUFOUR, Conseiller Municipal, demandant l'annulation de la délibération adoptée début juillet dont l'objet était l'achat d'un terrain proche de la gare. La raison principale : le Maire a présenté la délibération alors qu'il est concerné par cette affaire. Selon les arguments présentés par l'avocat de Monsieur DUFOUR devant le Tribunal Administratif, cela aurait influencé le vote des élus - est-il utile pour autant de rappeler la " diversité " dans la composition du Conseil Municipal et pourtant le large consensus dégagé lors du vote de cette délibération : 14 voix POUR et 3 ABSTENTIONS : Monsieur DUFOUR, Mesdames LEDEBT et DUBOURG. Il convient également de rappeler que Monsieur le Maire n'a pas participé au vote et a même proposé de sortir de la salle lors de celui-ci. Le sous-seing n'étant pas signé à la date de signification de la requête et compte tenu de la procédure intentée contre la Mairie, la SCI Financière du Sauternais a adressé un courrier au Maire l'informant de son refus de vente. Il reste donc aux élus le soin d'annuler cette délibération dans la mesure où elle n'a plus lieu d'être.

La requête déposée par Monsieur DUFOUR devant le Tribunal Administratif entraîne les conséquences suivantes : l'annulation de la délibération, une vente à une tierce personne à un prix bien supérieur à celui proposé à la Mairie.

La grande perdante est la Mairie et par conséquent les Barsacais. Le seul terrain en zone urbanisée et en zone non inondable lui passe donc sous le nez.

Reste à résoudre le problème le plus épineux qui était réglé par l'achat de ce terrain : la possible création d'une zone de passage pour les gens du voyage. Sans parler de la possibilité d'aménager une zone de stockage pour les habitants du bourg en cas d'inondation (appareils ménagers, meubles, véhicules, etc...) et un emplacement idéal pour construire de nouveaux ateliers municipaux hors d'eau.

Monsieur le Maire rappelle que l'achat de ce terrain a été proposé par Monsieur PANIAGUA du temps où il était Maire. Il regrette pourtant que deux élus ayant voté POUR (Messieurs BACHON et PANIAGUA) aient fourni des attestations à Monsieur DUFOUR pour accréditer sa requête et ainsi conduire à la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Il demande maintenant à tous de se mobiliser pour trouver un autre terrain avant le 31 décembre afin d'y aménager une aire de passage des gens du voyage et ainsi se mettre en conformité avec la loi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix POUR et 8 ABSTENTIONS : (M. PANIAGUA, Mme DUBILLE SOST, M. BACHON, M. SAUBOY, Mme Nadine DUBOURG, M. ROUTIER, M. DUFOUR, Mme LEDEBT) adopte



## DÉLÉGATION DU MAIRE POUR ESTER EN JUSTICE

### AnnuairePRO

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité d'ester en justice pour défendre les intérêts de la Commune dans le cas où elle serait défenderesse, c'est-à-dire dans le cas où elle serait traduite en justice par un tiers ou un fournisseur.

Pour illustrer cette demande, Monsieur le Maire informe les élus du litige opposant la Mairie à la société ANNUAIRE PRO. 4 contrats ont été signés avec cette société en 2002 par Monsieur PANIAGUA pour que figurent dans cet annuaire destiné aux professionnels les coordonnées des écoles, du restaurant scolaire, de l'accueil péri scolaire et de la Mairie. 4 factures ont donc été adressées en Mairie à l'époque. Une seule a été honorée pour un montant de 2 021,24 E TTC. Les contrats ont depuis été résiliés mais la

société ANNUAIRE PRO réclame depuis 2003 le paiement des 3 autres factures dont le total cumulé s'élève à la somme de 6 063,72 E TTC.

Monsieur le Maire précise avoir reçu il y a quelques temps 3 mises en demeure accompagnées de la photocopie d'un jugement du Tribunal de Lyon devant lequel la société ANNUAIRE PRO a gagné en appel contre son client, ce qui veut dire que le jugement est définitif.

Dans le cas où cette société nous traduirait devant le Tribunal de Bordeaux, le Maire devra confier cette affaire à un homme de loi, pour lequel des honoraires seront présentés, sans parler du risque pour la collectivité de devoir assumer le paiement des sommes demandées agrémentées d'intérêts.

*Adopté par 17 voix POUR et 2 ABSTENTION : (M. DUFOUR, Mme LEDEBT)*



## SACPA - SERVICE POUR L'ASSISTANCE ET LE CONTRÔLE DU PEUPEMENT ANIMAL

Par délibération du 8 juillet 2005, le Conseil municipal a approuvé l'adhésion à la SPA. (Société Protectrice des Animaux) qui permet de conduire les animaux dans un refuge désigné.

Cependant, la commune est confrontée à d'autres problèmes relatifs aux animaux : captures d'animaux dangereux, blessés, enlèvements d'animaux morts.

La signature d'une convention avec la SACPA permettrait de palier à ces problèmes, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, dans des conditions conformes à la législation.

Le coût est proportionnel au nombre d'intervention. La Commune s'acquittera néanmoins d'une participation minimale de 272,72 E TTC par an.

Liberto PANIAGUA demande si l'intervention de cette société est limitée au territoire de la Commune car les animaux ne connaissent pas les frontières.

Brigitte TOUSSAINT demande si les frais occasionnés par la capture des animaux peuvent être remboursés par les propriétaires dans la mesure où ils sont connus.

Monsieur le Maire répond que cette convention est votée par le Conseil Municipal de Barsac et se limite donc au territoire de la Commune. Cependant, des communes limitrophes telles qu'Illats ont déjà signé avec la SACPA ce qui permet une étendue du territoire. S'agissant de la prise en charge des frais, des renseignements vont être demandés auprès de la SPA mais cela semble possible.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte.*

## ANDOYSE – MODIFICATION DES LIMITES D'AGGLOMÉRATION

Monsieur le Maire rappelle un accident de la circulation survenu il y a quelques mois à Andoyse, au cours duquel une voiture s'est encastrée sous un bus de transport scolaire. Cette route bien qu'étroite et très dangereuse est une route départementale. Un courrier a donc été adressé à Monsieur le Président du Conseil Général pour qu'une étude soit diligentée afin de

garantir aux riverains et usagers une meilleure sécurité. Cette intervention a permis la diminution de la vitesse à 50km/h dans la traversée d'Andoyse, et 70km/h à Guiteronde et Matalin. L'installation des panneaux est intégralement prise en charge par la Direction Départementale de l'Équipement. Cette étude a également permis d'obtenir satisfaction dans la traver-

sée de La Pinesse. Les riverains avaient adressé à Monsieur le Maire une pétition en début d'année. Une réduction de vitesse à 70km/h sera bientôt installée. La signalisation sera là aussi prise en charge par la DDE.

*Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le principe de modification des limites d'agglomération à Andoyse.*

## QUESTIONS DIVERSES

1) Nadine DUBOURG demande pourquoi le Conseil Communautaire n'a pas suivi le choix proposé par la Commission ayant travaillé sur les implantations de crèches sur le canton. Illats a été préféré aux communes de Landiras et Podensac ou même Cérons.

**Réponse :** *Monsieur le Maire dit que l'on ne peut pas à la fois vouloir des services publics homogènes sur un territoire et leur préservation tout en privilégiant leur concentration en bordure de la RN 113. La Commune de Cérons bénéficie déjà de l'implantation d'une crèche parentale dont les coûts de fonctionnement sont assurés par la Communauté de Communes.*

*Il y aura plusieurs créations de crèches. Il ne peut parler au nom des autres Conseillers Communautaires. Pour sa part, il a choisi Illats car c'est sur l'axe de l'autoroute, chemin emprunté par nombre de parents travaillant à Bordeaux. Il a tenu compte de l'arrivée de 90 nouvelles familles au " Clos des Vignes " et au " Domaine d'Alice ".*

*L'étude réalisée à l'époque n'intégrait pas ce paramètre. Il est du devoir des élus de faire des choix en tenant compte de la situation réelle. Ce fut d'ailleurs*

*le choix de plusieurs Maires (Preignac, Pujols-sur-Ciron, Budos) qui ont privilégié un choix central sur le territoire de la Communauté de Communes et un accès direct à l'autoroute. Ce n'est pas un choix partisan mais un choix d'intérêt du plus grand nombre.*

2) Liberto PANIAGUA s'inquiète d'avoir consulté le site Internet et de n'avoir lu qu'un seul nom dans les responsables de l'accueil péri scolaire alors que deux personnes en assurent la direction.

**Réponse :** *Monsieur le Maire tient à le rassurer. Les deux agents sont parfaitement considérés. Cependant, le choix a été fait de ne mettre qu'un seul nom pour une plus grande compréhension des parents. Le nom de Françoise BEDOURET a donc été privilégié à l'accueil péri scolaire et celui de Brigitte DUBILLE au Restaurant Scolaire. Si Madame DUBILLE le souhaite, son nom sera ajouté sur le site de la Commune à l'APS.*

**Prochaine séance publique du Conseil Municipal**

**le vendredi 4 novembre à partir de 18h30 salle du Conseil à la Mairie.**

**Retransmission de la séance à partir de 18h sur [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)**



## LE POINT SUR LES SUBVENTIONS.

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées depuis le vote du budget au mois de mars 2005. Voici les premières obtentions. Ces attributions réduiront d'autant les emprunts prévus au budget lors de son vote.

ORGANISME	LOGO	AFFECTATION	SUBVENTIONS OBTENUES
Conseil Général de la Gironde		Phase B de la 10 <sup>ème</sup> tranche d'assainissement	130 000 €
Conseil Général de la Gironde		Remplacement de mobilier aux écoles	944 €
Conseil Général de la Gironde		Ravalement du clocher de l'Eglise	21 300 €
Conseil Régional d'Aquitaine		Ravalement du clocher de l'Eglise	21 300 €
Etat – Sous Préfecture de Langon Dotation Globale d'Equipement		Mise en conformité du bâtiment foot/judo, 1 <sup>ère</sup> tranche de travaux	35 000 €
Sénateur Xavier PINTAT, subvention exceptionnelle		Mise en conformité du bâtiment foot/judo, 1 <sup>ère</sup> tranche de travaux	12 000 €
Conseil Général de la Gironde		Etude d'autorisation de rejet de la station d'épuration	2 340 €
Conseil Général de la Gironde		Etude du plan d'épandage des boues de la station d'épuration	1 260 €
Agence de l'Eau du Bassin Adour Garonne		Phase B de la 10 <sup>ème</sup> tranche d'assainissement.	<i>En instruction</i>
Conseil Général de la Gironde		Mise en conformité du bâtiment foot/judo, 1 <sup>ère</sup> tranche de travaux	<i>En instruction</i>
<b>TOTAL AU 31/10/2005</b>		<b>Total provisoire</b>	<b>224 144 €</b>

## EGLISE



Les travaux de ravalement vont se poursuivre à l'église. La tranche inscrite au budget 2005 concerne le clocher est estimée à 142 000 E (169 832 E TTC). La Direction Régionale des Affaires Culturelles a attribué une première subvention de 71 000 E inscrite en recette au budget 2005. Avant de pouvoir lancer la procédure, il convenait d'adresser des dossiers de demandes de subventions au Conseil Régional d'Aquitaine et au Conseil Général de la Gironde. Ils ont chacun répondu favorablement, 21 300 E pour le Département, 21 300 E pour la Région. Le montant des subventions obtenues s'élève à 80 % du montant HT des travaux estimés – soit le maximum autorisé par la loi. La Commune assumera les 20% restants et avancera la TVA qui sera pour une importante partie reversée en 2007. L'appel d'offre va bientôt être lancé pour que les travaux débutent rapidement.

## ASSAINISSEMENT

Les travaux de la 10ème tranche d'assainissement se poursuivent et sont quasiment terminés au Coustet. Reste à mener à bien la modification du schéma directeur de l'Assainissement permettant ainsi de raccorder des maisons supplémentaires dans ce quartier. L'étude est maintenant terminée. L'enquête publique aura lieu du 14/11 au 14/12. Les permanences de Mr Philippe Morel, Commissaire Enquêteur, se tiendront en Mairie les 14/11 de 15h30 à 17h et 14/12 de 15h à 17h.

Pour revenir aux travaux de la 10ème tranche, les travaux débuteront courant novembre à La Baquère et à Mialhe. La livraison est prévue avant la fin de l'année.



## BATIMENT FOOT-JUDO



Conformément au planning, les travaux de rénovation du bâtiment foot/judo ont débuté mi-septembre. Petit rappel : les travaux sont prévues en 3 tranches sur 3 ans. La première tranche concerne le dojo du Judo-Club. Aucun retard n'est pris sur l'avancement des travaux et l'on peut d'ores et déjà observer leur évolution : huisseries, issue et escalier de secours, etc... La livraison est prévue début décembre. Côté financement, vous pouvez consulter le tableau des subventions obtenues à ce jour. Un point complet sur le financement de cette première phase sera présenté dans le prochain Barsac Infos.

## RALENTISSEURS

La Commune a opté pour la sécurité dans son quota de travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes. 5 ralentisseurs ont été installés : avenue de la Paix, rue de la Gare, rue du 8 mai, rue de la République et rue du Stade. Par ailleurs, des panneaux ont été installés dans plusieurs quartiers et au bourg : limitation à 50km/h à Simon, Grand Mayne et une entrée d'agglomération rue de Castelnau.

Soyez prudents, pour vous-mêmes, pour les autres !



## SIGNALISATION DES QUARTIERS



Exemple avant

La signalisation des quartiers longtemps dénoncée par nombre d'entre vous est en cours de rénovation. Tous les panneaux existants vont être remplacés et s'harmoniser avec les plaques de rues.

Par ailleurs, plusieurs quartiers ne bénéficiaient pas de signalisation. De nouveaux panneaux ont également été commandés pour les équiper.



Exemple après

## ENTRÉE DU TENNIS PROTÉGÉE

Un portail vient d'être installé pour définitivement sécuriser la nouvelle entrée du Tennis Club rue du 8 mai. Les travaux prévus sur le site sont donc quasiment terminés. Restent maintenant la finition des espaces verts (agrément du parking et de la salle Bastard). Le paysagiste interviendra dès que le sol sera suffisamment humide.



## L'INFORMATION DANS LES QUARTIERS



Exemple avant

Les panneaux d'affichage dans les quartiers étaient également très vétustes. 20 nouveaux panneaux ont été commandés et installés à des endroits choisis pour optimiser la diffusion de l'information.



Exemple après

## ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Le Bâtiment de Montalivet souffrait depuis de nombreuses années d'infiltrations d'eau ayant endommagé gravement la charpente, et humidifié les pierres de façade dont nombre étaient tombées.

Ce bâtiment abritant la bibliothèque, l'association Art Images, une partie de l'école de musique – et prochainement l'association HANDILIDE qui déménage à Barsac – nécessitait des travaux urgents et de qualité. La toiture vient d'être totalement refaite dans les règles de l'art.



Avant



Après



### PROFITEZ DE LA VIE, ÉVITEZ LA GRIPPE



La vaccination contre la grippe est le seul moyen efficace de se préserver d'une maladie fatigante, mais plus globalement aussi, de préserver votre vie de tous les jours et celle de vos proches. C'est pourquoi la Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde mène une campagne de vaccination contre la grippe auprès des Girondins âgés de plus de 65 ans ou atteints d'une affection de longue durée qui bénéficient ainsi de la prise en charge à 100% du vaccin.

La Caisse primaire envoie automatiquement une prise en charge aux assurés concernés par cette action de prévention. Le vaccin est à retirer jusqu'au 31 décembre 2005 auprès d'une pharmacie.

Pour en savoir plus : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) et 0892904140 (0,119 E/mn)

### PASSER SON BAFA. COMMENT ?



Vous souhaitez passer votre BAFA, bénéficier d'une formation de qualité et vous vous interrogez sur les aides liées au financement de la formation ? Les Francas peuvent vous aider. Documentation et dossier d'inscription sont à votre disposition à la Bibliothèque auprès de François LAFFEYCHINE.

Pour toute information complémentaire : [www.franca.asso.fr](http://www.franca.asso.fr) et 0557772810

### LA SCLÉRODERMIE : UNE MALADIE ORPHELINE

La sclérodémie est une maladie rare mais sévère qui affecte la peau, mais aussi dans sa forme généralisée ou systémique, les organes internes, pouvant mettre en jeu le pronostic fonctionnel et vital du malade. En France, les recherches actuelles donnent une estimation de 5 à 10 000 malades dans notre pays. La maladie n'est pas exceptionnelle chez l'enfant et touche 3 fois plus de femmes que d'hommes. Elle n'est ni contagieuse, ni transmissible, ni héréditaire. L'association des Sclérodermiques de France est reconnue d'utilité publique, aide à soutenir les malades et contribue à faire reculer l'isolement des patients en créant une chaîne de solidarité et d'écoute. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la déléguée régionale, Madame Monique CORNUS au 055663606368 ou [moniquecornus@free.fr](mailto:moniquecornus@free.fr)



## LA GRIPPE AVIAIRE : INFOS ET PRÉCAUTIONS

La grippe aviaire est une infection due à un virus qui comprend plusieurs genres. Cette infection peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux, sauvages ou domestiques. Elle peut être fortement contagieuse surtout chez les poulets et les dindes, et être susceptible d'entraîner une mortalité extrêmement élevée dans ces espèces. Lorsque la souche du virus est hautement pathogène, le virus de la grippe aviaire peut se transmettre exceptionnellement à l'homme. Il convient donc de prendre d'extrêmes précautions en cas de contact avec des oiseaux.

Besoin d'informations complémentaires :  
[www.afssa.fr](http://www.afssa.fr) et votre médecin traitant.



## LIVRE DARTIGOLLES

Découvrez le nouveau livre de René DARTIGOLLES

René DARTIGOLLES, chercheur en histoire locale, présente son nouvel ouvrage : " à la fin de l'Ancien Régime (1760 - 1789), Budos : une paroisse de la vallée du Ciron en pays des Graves ".

A travers d'innombrables anecdotes tirées des archives locales, l'auteur nous plonge dans la vie quotidienne de Budos, une vie quotidienne commune à tant d'autres paroisses rurales. Les vigneron, les bourgeois, le curé, le seigneur, tous reprennent vie sous nos yeux avec leurs joies et leurs peines, leurs élans et leurs travers, qui finalement nous les rendent humainement si proches. La clarté et la vivacité du texte, ponctué d'humour, guident le lecteur agréablement vers une meilleure compréhension du cadre des institutions qui n'allaient pas tarder à disparaître dans la tourmente de la Révolution.

Vous pouvez souscrire à un prix exceptionnel (20 E au lieu de 25 E) jusqu'au 15 novembre auprès des éditions de l'Entre-deux-Mers au 05 57 24 14 94 ou de Madame de PINOS au 05 56 76 61 82




## JE TROTTE, TU TROTTES... ILS CROTTENT. TROTTONS ENSEMBLE !

Les trottoirs sont à tout le monde. A la demande de nombreux riverains et utilisateurs des trottoirs et espaces verts de la Commune, nous disons à nos amis les bêtes à quatre pattes combien nous les aimons... et remercions leurs gentils maîtres de ne pas confondre trottoirs et... " crottoirs ". Un sachet et hop, à la poubelle !

*Moi, mon maître  
m'a appris  
la propreté !*



Tout ensemble pour une ville plus propre 



## DEFI SPORT BARSAC



**Barsac, 1er en Aquitaine dans sa catégorie pour l'édition 2005 !**

Avec 1059 participants (acteurs et spectateurs), notre commune se hisse sur la première place du podium du Défi Sport Aquitaine 2005 de sa catégorie. Diverses activités étaient proposées les 16, 17 et 18 septembre, à Barsac et à l'extérieur comme le permet le règlement : football, judo, tennis, marche, vélo, cyclotourisme, rallye détente, nage, course à pied et repas de clôture.

Un grand merci à l'ensemble des associations qui par leurs disponibilité et originalité ont su proposer des animations de qualité. Et merci aux centaines de sportifs (amateurs et avertis) qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

**Rendez-vous en juin pour l'édition 2006 !**



## SCRABBLE A BARSAC

Une nouvelle association vient de voir le jour à Barsac. Pour les amoureux de la langue Française et les passionnés de Scrabble !

Pour toute information, contacter :

**Madame GOURGUES au 05 56 76 69 87**



## UNIS ... VERS



Une nouvelle association vient de voir le jour à Barsac. Son assemblée générale constitutive s'est tenue le 21 octobre dernier, en présence notamment de Dominique CAVAILLOLS, 1er adjoint délégué à la vie associative. Une trentaine de personnes y participaient. Regroupant principalement de jeunes étudiants, elle a pour objectif de s'occuper d'enfants autistes. Des animations seront proposées à ces enfants tous les samedis après-midi pour permettre à leurs parents de vacquer à leurs occupations et loisirs.

Vous avez un peu de temps et souhaitez venir rejoindre cette jeune équipe ? Une réunion est prévue une fois par mois pour organiser les samedis et réfléchir à d'autres animations et manifestations.

Pour toute information, vous pouvez joindre la Présidente de l'association, Laetitia BIBENS au 0610352148

## TENNIS CLUB

Lors de la dernière assemblée générale, un nouveau Président a été élu : Jean-Marc ARMAND.

Le Tennis-Club organise depuis le 26/09 et jusqu'au 31/12 un tournoi interne simple Homme et simple Dame Jeune et Double Messieurs.

L'école de tennis a démarré début octobre, encadrée par un professeur diplômé d'état : Pascal Chapus. N'hésitez pas à venir au club pour tout renseignement.

Une permanence est assurée les mercredis et samedis de 14h à 18h. Le Club poursuit sa fulgurante remontée. Les retombées des tournois se traduisent par un nombre d'adhérents de plus en plus important. A vos raquettes dans un ambiance des plus conviviales et un encadrement de qualité.



## FNACA

La FNACA du canton de Podensac représentant la 3ème génération du feu sera présente le vendredi 11 novembre au Monument aux Morts de Barsac pour commémorer le souvenir de nos valeureux aînés, Morts pour la France, lors de la guerre qui a marqué le début du siècle dernier 1914-1918.

A ce jour ils ne sont plus que 7 en vie en France, l'un des leurs s'étant éteint dernièrement à l'âge de 109 ans.

## VIA AQUITANIA : MARCHÉ DE NOËL



L'association "Via Aquitania" animera Barsac les 10 et 11 décembre prochains et proposera un vrai marché de Noël en collaboration avec les Châteaux de Myrat, Dudon et Gravas. Une exposition artisanale et le marché de Noël vous attendront dans ces 3 châteaux, de 10h à 19h.

Événement exceptionnel : la Chorale russe "Gloria" animera chacun des châteaux durant les deux journées. L'entrée au Marché de Noël est gratuite. Profitez-en pour venir découvrir de très jolis cadeaux pour les fêtes.

Par ailleurs, la chorale "gloria" enchantera l'Eglise Saint-Vincent de Barsac le samedi 10/12 à 20h30 au cours d'une messe chantée, et l'Eglise de Podensac le dimanche 11/12 à 11h.

Vous pourrez également assister à une conférence de l'association "Via Aquitania" au Château Dudon le dimanche 11/12 à 15h.

Profitez de ces événements magiques et réservez dès à présent votre week-end !

## BIOSERVICE

L'association Bioservice a le plaisir de vous inviter à la conférence-débat autour du livre de Pierre Gevaert "Alerte aux Vivants" et à ceux qui veulent le rester, le mercredi 30 octobre 2005 à 19h30 salle Bastard à Barsac. Entrée libre et gratuite.

Pour toute information : 05 56 27 33 94

Né en 1928, s'appuyant sur une expérience d'agriculteur et les enseignements de Georges Oshawa, le fondateur de la macrobiotique, Pierre Gevaert crée en 1957 la société LIMA, qui deviendra le leader européen de la fabrication de produits bio-écologiques. En 1979, il fondera l'UNITRAB (Union Interprofessionnelle des Transformateurs et Distributeurs de Produits de l'Agriculture Biologique) dont les travaux serviront de base à l'élaboration des réglementations française et européenne en la matière. En 1992, il publie L'Avenir sera rural, ouvrage de référence dans le domaine de la socio-écologie. En 1993, il est l'initiateur d'un éco-village dans le Lot et Garonne où une dizaine de familles urbaines y ont réalisé leurs rêves Il relatera cette aventure dans son ouvrage L'exode urbain ... est-il pour demain ?, paru en 1997 Impressionné par la sagesse des peuples d'Afrique Noire, il sillonne à 77 ans les villages les plus pauvres du Sénégal pour y marier la renaissance des traditions ancestrales : compostage, protection contre l'érosion des sols, avec les apports modernes : électricité éolienne, cuisson solaire (des milliers de cuiseurs solaires fabriqués dans les villages grâce aux micro-crédits).

ALERTE AUX VIVANTS  
de Pierre Gevaert



ALERTE AUX VIVANTS  
de Pierre Gevaert

# BIBLIOTHEQUE DE BARSAC

ET SALLE MONTALIVET

## EXPOSITION



« Chansons pour une absente »

Du 12 NOVEMBRE au 3 DECEMBRE 2005

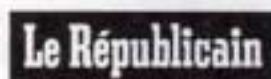
# Hommage à Barbara



DESSINS à L'ENCRE &  
CHANSONS ILLUSTRÉES par Guy PAPIN  
PARCOURS BIOGRAPHIQUE,  
TEXTES, PHOTOS, DOCUMENTS

HORAIRES DES VISITES ET RENSEIGNEMENTS :  
05 56 27 43 04/06 19 25 89 97 - [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)  
Dessin © Guy PAPIN - Photo © Bettina RHEIMS

54



05 56 27 43 00

Barsac Infos



## CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

DATE	LIEU	DETAIL
vendredi 4/11	Mairie	séance du Conseil Municipal à 18h30. retransmission en direct sur <a href="http://www.barsac.fr">www.barsac.fr</a> à partir de 18h15
samedi 5/11	salle de Montalivet	la ludothèque itinérante revient à Barsac !
vendredi 11/11	Monuments aux Morts	cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 à 11h
du 12/11 au 3/12	bibliothèque & salle de Montalivet	exposition en hommage à Barbara.
vendredi 30/11	salle de Montalivet	réunion d'information à 19h00 sur la lutte contre le SIDA en partenariat avec Aides Aquitaine
samedi 10/12	salle Bastard	réunion débat Bioservice (voir article)
les 10/12 & 11/12	salle Bastard châteaux	concert de l'école de musique marché de Noël & animations culturelles (voir p 18)
mercredi 14/12	salle Bastard	repas de Noël de nos aînés
vendredi 16/12	salle Bastard mairie	Noël des enfants séance du Conseil Municipal à 18h30. retransmission en direct sur <a href="http://www.barsac.fr">www.barsac.fr</a> à partir de 18h15

## LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE REVIENT !

Fort du succès rencontré la première fois, la Mairie a programmé une venue régulière à Barsac de la ludothèque itinérante et d'en assumer à nouveau le financement.

**Rendez-vous les 4 et 5 novembre prochain salle de Montalivet.**

Réservée aux enfants des écoles le vendredi, la ludothèque accueillera petits et grands samedi 5 novembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

*Réservez votre journée et accompagnez vos enfants !*

PENSEZ À VOUS INSCRIRE  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales ? Rien de plus facile pour participer aux prochains scrutins !

Munissez vous : d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et rendez-vous à la Mairie (accueil de 8h à 17h sans interruption).

*Pour de plus amples informations : 05 56 27 43 00.*